

Séance d'ouverture de la Conférence internationale sur la question de Jérusalem - "Préservation du caractère culturel et religieux de Jérusalem"

Convened by the Committee on the Exercise of the Inalienable Rights of the Palestinian People (CEIRPP) in cooperation with the Organization of Islamic Cooperation

27 juin 2019

SÉANCE D'OUVERTURE

CHEIKH NIANG, Président du Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien, Représentant permanent du Sénégal auprès des Nations Unies, a ouvert la conférence, en introduisant les orateurs and en remerciant les participants qui ont voyagé de différentes parties du monde pour y assister.

M. PHILIPPE BAUDIN-AULIAC, Chef de la Section politique du Bureau de l'Office des Nations Unies à Genève, a donné une allocution de la part du Directeur général Michael MØLLER, représentant du Secrétaire général des Nations Unies. Il a rappelé que la question de Jérusalem était inscrite à l'ordre du jour de l'organisation des Nations Unies, presque depuis sa création. Malgré cela, la communauté internationale et les Nations Unies ont été incapables de mettre terme au conflit israélo-palestinien et d'atteindre une solution juste et durable. Cependant, le conflit a gardé toute son urgence. Une recrudescence de la violence s'est produite, en particulier à Gaza, où la population est restée sous blocus imposé par Israël, ce qui a rendu la vie quotidienne des Palestiniens exceptionnellement difficile. La situation de 2,5 millions de Palestiniens qui ont besoin d'aide humanitaire et plus de 5 millions de réfugiés palestiniens enregistrés demeure très préoccupante. La communauté internationale a été appelée à continuer à soutenir les réfugiés palestiniens, par l'intermédiaire de l'UNRWA. L'expansion des colonies, y compris à Jérusalem-Est, s'est poursuivie à un rythme accru ; elles sont illégales en vertu du droit international et constituent un obstacle majeur à la paix.

Les deux parties ont été appelées à mettre en œuvre leurs accords bilatéraux et à éviter de prendre des mesures unilatérales qui ont miné la solution à deux États. Ce n'est qu'en réalisant la vision de deux États vivant côte à côte dans la paix, la sécurité et la reconnaissance mutuelle, avec Jérusalem comme capitale d'Israël et de la Palestine, et toutes les questions de statut final résolues de façon permanente par des négociations, que les questions légitimes les aspirations nationales des deux peuples seraient réalisées. De son point de vue, toute solution qui chercherait à changer les paramètres établis par les résolutions des Nations Unies et à ignorer les précédents accords, n'aura aucune chance de succès. « Il n'y a pas de plan B » a-t-il dit, citant le Secrétaire général des Nations Unies M. António Guterres. Il faut rappeler que la ville de Jérusalem est l'héritage du christianisme, du Judaïsme et de l'Islam. Et sans une solution à cette question, aucun accord n'est possible entre Israéliens et Palestiniens. Or il apparaît que les mesures administratives prises actuellement par les autorités israéliennes pour changer la composition démographique de Jérusalem sont en violation du droit international. Il est essentiel de respecter le statu quo des lieux saints, ainsi que les accords pertinents.

Tous les États Membres doivent respecter la résolution 2334 (2016) du Conseil de sécurité.

Intervenant en tant que Président du Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple et représentant permanent du Sénégal auprès des Nations Unies, M. CHEIKH NIANG, a déclaré que « nous vivons un moment historique pour les Palestiniens. Les États-Unis élaborent actuellement un plan très attendu pour la région et un atelier économique est prévu cette semaine » Toutefois, a-t-il poursuivi, « des engagements économiques ne sauraient remplacer des solutions politiques. En outre toute solution au conflit ne peut être imposée par l'extérieur, mais doit refléter les aspirations des deux peuples. La communauté internationale s'est engagée à promouvoir l'exercice effectif des droits inaliénables du peuple palestinien. Ces engagements doivent être respectés ».

Il a également déclaré que ces engagements étaient très clairs, et ressortent invariablement dans les résolutions des Nations Unies et du consensus international sur la solution des deux États, sur la base des frontières de 1967, avec Jérusalem-Est comme capitale d'un État de Palestine indépendant. Toute action ou

proposition qui ne tiendrait pas compte de ces paramètres ne pourrait que compromettre un avenir pacifique a-t-il assuré.

M. Niang a ensuite observé que « jour après jour, nous sommes témoins des efforts déployés pour créer des situations de fait accomplis qui minent ces accords. Israël continue d'étendre illégalement son régime juridique à des terres situées en Cisjordanie, y compris Jérusalem-Est, en violation du droit international. La résolution 2334 (2016) du Conseil de sécurité doit être appliquée », a-t-il déclaré, rappelant que ce dernier avait déjà en 1980 fermement condamné l'occupation de Jérusalem-Est. Les récentes transferts d'ambassades à Jérusalem constituent donc des violations flagrantes du droit international et le Comité a vivement exhorté tous les États membres à s'abstenir d'établir ou de maintenir des missions diplomatiques à Jérusalem, conformément à la résolution S/RES/476 (1980). La législation redessinant les frontières municipales de Jérusalem-Est, combinée à d'autres mesures, risque d'exclure environ 120 000 Palestiniens de la ville, tout en y absorbant quelque 140 000 colons juifs.

Dans ce contexte, le Comité réitère son appel en faveur du respect du statut quo sur les lieux saints de Jérusalem. « En tant que patrimoine mondial, que nous avons en partage, la préservation de cette ville est une responsabilité collective », a-t-il ajouté, avant de se féliciter des récentes déclarations de personnalités telles, les rois du Maroc, et de Jordanie, et le Pape François, allant dans ce sens.

M. AHMAD MAJDALANI, Ministre des affaires sociales de l'État de Palestine, a redit que la volonté du peuple palestinien était de disposer de son État, avec Jérusalem-Est comme capitale, conformément aux résolutions des Nations Unies. Leur désir n'est pas de vivre dans un bien-être économique, sous occupation, a-t-il affirmé. Pour cette raison la conférence économique pour la prospérité économique de la Palestine que s'est tenue hier à Manama, capitale de Bahreïn est « un échec », comme l'atteste par ailleurs l'absence des autorités légitimes palestiniennes à cette conférence. Selon lui, la solution à la question palestinienne est d'abord politique, avant d'être économique. Les Palestiniens ne veulent pas vendre leur terre, et Jérusalem n'est pas à vendre.

Le ministre a également déclaré que les besoins de sécurité de l'État de Palestine et d'Israël sont légitimes. Cependant, « les besoins de sécurité d'un État occupant et d'un État occupé ne sont pas les mêmes », a-t-il insisté, déplorant que certains tentent de mettre ces deux besoins sur un pied d'égalité. Il semble qu'Israël a toujours été au-dessus du droit international et jouit de l'impunité, c'est pourquoi elle continue à violer le droit international et les résolutions des Nations Unies. L'État de Palestine a toujours été confronté à un veto des États-Unis au Conseil de sécurité, pour défendre Israël. La protection du processus de paix et la sécurité de la région nécessitent des mesures rapides, y compris la reconnaissance de l'État de Palestine. Pour cette raison, il a invité les États qui ne l'ont pas encore fait, à reconnaître l'État de Palestine, comme ils reconnaissent l'État d'Israël, en signe de respect du droit international. La disparition de cette solution aura des conséquences sur la paix dans toute la région et pas seulement au Moyen-Orient.

M. SAMIR BAKR, Secrétaire général adjoint pour la Palestine et les questions de Jérusalem de l'Organisation de la coopération islamique (OCI), a déclaré que cette réunion consacrait l'esprit de collaboration nécessaire pour promouvoir la solidarité et la coopération dans l'accomplissement des responsabilités en matière de soutien aux droits des Palestiniens. Toutes les mesures prises par toute partie visant à modifier de force le statut juridique, historique, culturel et politique de Jérusalem occupée, y compris les tentatives de relocaliser les missions diplomatiques, constituaient des violations flagrantes du droit international. La souveraineté des États ne doit pas servir de prétexte pour enraciner l'occupation coloniale et légitimer l'acquisition de territoires par la force. Les polices illégales et oppressives israéliennes, y compris son agression militaire, son « mur de l'apartheid », la construction de colonies, le nettoyage ethnique et le blocus de Gaza, menaçaient d'affaiblir le système international et enfreignaient le droit international.

Le Secrétaire général de l'OCI a également déclaré a estimé que les violations israéliennes contre les lieux saints chrétiens et islamiques à Jérusalem compromettent une tentative délibérée de saper les efforts de la communauté internationale pour engendrer la tolérance interreligieuse. Il a aussi déclaré que la décision d'Israël de s'accaparer les recettes fiscales palestiniennes était illégale et de nature à aggraver la situation humanitaire catastrophique dans laquelle vit le peuple palestinien. Pour cette raison, il appelle la communauté internationale et ses différents acteurs à prendre leurs responsabilités, y compris à répondre aux besoins humanitaires des palestiniens.

MME CARLA KHIJOYAN, Chargée du Programme pour le Moyen-Orient au Conseil œcuménique des Églises, a déclaré que la ville de Jérusalem n'est pas seulement une ville sainte pour les trois religions monothéistes, mais aussi une ville sous tension économique et politique. « Elle n'est pas seulement faite de pierre, mais aussi des différentes fois. Elle ne peut donc pas être enfermée dans une définition ou une résolution ». La communauté chrétienne mondiale a partagé avec le monde une profonde préoccupation pour les habitants

de Jérusalem. Une paix ne peut durer que si elle n'est pas fondée dans la justice. Le peuple palestinien vit sous l'occupation et l'avenir de Jérusalem devait être partagé ; elle ne peut être la possession exclusive d'une foi ou d'un peuple sur une autre. Jérusalem devait être une ville de trois religions et deux peuples. En 2006, les dirigeants chrétiens de Jérusalem avaient déclaré que Jérusalem avait un caractère unique et que deux peuples avaient la responsabilité d'organiser leur vie dans la ville et d'accueillir tous les « pèlerins » du monde entier. Le Conseil œcuménique des Églises a réitéré son ferme engagement en faveur du dialogue. Le statut unique de Jérusalem devait être affirmé dans un pacte international concret qui assurerait sa disponibilité aux deux peuples et aux trois religions et devrait faire partie d'un accord de paix international plus large.

Mme Khijoyan a également déclaré qu'une paix ne peut être durable, que si elle est fondée sur la justice. Or les palestiniens vivent sous occupation depuis plus de 70 ans, avant de déplorer que la communauté internationale ait échoué jusqu'à présent à résoudre cette question. Dans ce contexte, elle a appelé les membres du Quartet sur le Moyen-Orient, composé des Nations Unies, les États-Unis, l'Union européenne et la Fédération de Russie, à assumer leurs responsabilités pour une solution à ce conflit de 70 ans. Ils doivent aussi, selon elle, mettre fin à l'occupation, aux colonies de peuplement, assurer le retour des réfugiés. « Jérusalem doit être un exemple de paix, témoignant de l'amour être Dieu pour tous », a conclu la Chargée de programme.